



Danone devient Partenaire Officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Paris, lundi 7 novembre 2022

Antoine de Saint-Affrique, Directeur général de Danone, et Tony Estanguet, Président de Paris 2024, ont annoncé la signature d'un partenariat officiel entre Danone et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Leader français des produits laitiers et d'origine végétale, Danone contribuera ainsi à faire profiter les populations accréditées de la meilleure alimentation possible en proposant des produits laitiers et d'origine végétale équilibrés, durables et locaux.

En tant que partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Danone apportera son expertise d'une alimentation équilibrée pour tous les âges de la vie. Un large choix de produits laitiers frais et d'origine végétale Danone (Hipro, Actimel, Activia, Alpro, Danone...) sera distribué à l'ensemble des populations présentes sur les sites des Jeux de Paris 2024 : athlètes, volontaires, spectateurs, invités, médias.

Avec Danone, Paris 2024 fait le choix d'une alimentation responsable :

- 100% des marques de Danone en France sont certifiées B Corp,
- 70% des volumes des produits laitiers et d'origine végétale sont notés Nutri-Score A ou B,
- 40% des produits laitiers et d'origine végétale sont sans sucres ajoutés
- L'ancrage de Danone sur ses territoires offre à l'entreprise une place privilégiée pour faire vivre ces Jeux dans toute la France et servir tous les sites des Jeux de Paris 2024 avec des produits équilibrés.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la stratégie de Danone qui vise à renouer avec une croissance compétitive et durable en réinvestissant dans ses marques. Danone tient à être au rendez-vous et réaffirme son ambition d'un mode de vie plus sain et responsable pour laisser un héritage aux nouvelles générations.

Conscient de l'importance du sport et d'une bonne alimentation pour une meilleure santé, par ses produits laitiers et d'origine végétale, Danone s'engage à communiquer avec Paris 2024 sur des programmes autour d'enjeux forts comme l'alimentation durable ou encore le sport pour encourager l'adoption de comportements alimentaires plus responsables.



Antoine de Saint-Affrique, Directeur-Général, a déclaré :

« Danone et Paris 2024 partagent des valeurs et une vision commune : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront les Jeux d'une société qui change. Une société qui met en son cœur les thématiques sociales et environnementales ; qui promeut la santé et le bien-être ; une société forte par sa diversité et sa capacité d'inclusion. Ce partenariat résonne avec notre mission d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. C'est une immense fierté pour tous les Danoners d'accompagner le plus grand évènement sportif du monde au travers de cet engagement qui irrigue leur travail chaque jour. »

Tony Estanguet, Président de Paris 2024 :

« Entre Danone et Paris 2024, c'est l'histoire d'un engagement commun pour une société en meilleure santé que nous écrivons grâce à un duo gagnant : le sport et l'alimentation. La notoriété de Danone et la présence de ses produits laitiers et d'origine végétale dans le quotidien des Françaises et des Français nous permettra de promouvoir la pratique sportive et de partager l'énergie des Jeux encore plus largement. Par ailleurs, les engagements du groupe pour une alimentation plus durable et locale seront décisifs pour relever le défi des 13 millions de repas à fournir pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous sommes plus forts avec Danone et avons hâte d'entamer notre collaboration !».

A propos de Danone

Danone est une entreprise leader de l'alimentation, qui opère dans trois catégories en forte croissance et axées sur la santé à travers les Produits laitiers et d'origine végétale notamment. Fort de sa mission de longue date consistant à apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone vise à inspirer des pratiques alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, tout en s'engageant à avoir un impact nutritionnel, social, sociétal et environnemental mesurable. Danone a défini sa stratégie Renew afin de restaurer croissance, compétitivité et création de valeur sur le long terme. Avec plus de 100 000 salariés et des produits vendus dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 24.2 milliards d'euros en 2021. Le portefeuille de Danone comprend, entre autres, des marques locales et internationales comme Actimel, Danone, Activia, Alpro et Danette. Cotée sur Euronext Paris et présente sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de développement durable, dont ceux gérés par Vigeo Eiris et Sustainalytics, ainsi que l'Ethibel Sustainability index, MSCI ESG Indexes, FTSE4Good Index Series, Bloomberg Gender Equality Index, et Access to Nutrition Index. D'ici 2025, Danone a pour ambition de devenir l'une des premières multinationales à obtenir la certification B Corp™.

A propos de Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier évènement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 400 athlètes paralympiques, provenant respectivement de 206 et 184 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV.

Ils constituent, parmi tous les évènements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un évènement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts. Créé en janvier 2018, le comité d'organisation est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, les représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaires sociaux.